



SENSIBILISATION À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE (EN COLLECTIVITÉ)

OBJECTIFS

Découvrir et comprendre l'accessibilité numérique, les personnes concernées et le contexte réglementaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Agents et élus

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 heures.

RÉFÉRENCE

FRRGAA1

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES EN ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

- Les publics concernés par l'accessibilité numérique.
- La notion et la distinction entre handicap et situation de handicap.
- Les besoins spécifiques de certaines personnes.

DÉCOUVRIR LE STANDARD INTERNATIONAL

- Les 4 principes fondamentaux.

COMPRENDRE L'OBLIGATION LÉGALE FRANÇAISE

- Les publics et supports concernés par l'obligation.
- Les obligations légales.
- Les sanctions.

Quelques bonnes pratiques à mettre en œuvre.

DATES & LIEUX

La sensibilisation est effectuée uniquement sur devis, merci de nous contacter en écrivant à projets@soluris.fr

